

Attestation de qualification

« Opérateur qualifié »

N° VUL/21.024053

*En application de l'article R 321-15 du Code de la Route
et de l'Arrêté du 27 juin 2018 modifiant l'article 4 de l'Arrêté du 14 mai 2014
relatif au contrôle de conformité initial des véhicules de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.*

Le laboratoire de l'Union Technique de l'Automobile, du motorcycle et du Cycle (U.T.A.C.), certifie que la société ci-dessous est qualifiée dans le cadre du contrôle de conformité initial pour les véhicules carrossés sous sa responsabilité.

Raison sociale : SARL CARROSSERIE PUIVIF

Usines/Ateliers : SARL CARROSSERIE PUIVIF
Le Bourg
24270 ANGOISSE
(France)

Gammes de véhicules : N1 / O1 / O2

Périmètre évalué : Procédures d'assurance de la qualité et Evaluation initiale.

Date de la qualification : 9 avril 2021

Date de limite de validité : 26 avril 2024



Cyril MAINGOT
Secrétaire de la Marque
Certification, Audits et Inspections

Attestation de qualification

« Opérateur qualifié »

N° PL/21.024040

*En application de l'article R 321-15 du Code de la Route
et de l'Arrêté du 22 juin 2016 modifiant l'Arrêté du 18 novembre 2005
relatif au contrôle de conformité initial des véhicules de PTAC supérieur à 3,5 tonnes.*

Le laboratoire de l'Union Technique de l'Automobile, du motorcycle et du Cycle (U.T.A.C.), certifie que la société ci-dessous est qualifiée dans le cadre du contrôle de conformité initial pour les véhicules carrossés sous sa responsabilité.

Raison sociale	:	SARL CARROSSERIE PUVIF
Usines/Ateliers	:	SARL CARROSSERIE PUVIF Le Bourg 24270 ANGOISSE (France)
Gammes de véhicules	:	N2 / N3 / O3 / O4
Périmètre évalué	:	Procédures d'assurance de la qualité.
Date de la qualification	:	9 avril 2021
Date de limite de validité	:	26 avril 2024



Cyril MAINGOT
Secrétaire de la Marque
Certification, Audits et Inspections